

Élections du conseil d'administration de la CARCDSF du 13 juin 2024
Collège territorial Cotisant n°4

PROFESSION DE FOI
du Dr NICOLAS PERNIN et du Dr MICHEL LERNO

Chères consœurs, chers confrères

Nous nous présentons à l'élection des administrateurs de notre caisse de retraite dans le but de la faire évoluer.

Nos réserves sont plus importantes que nécessaire pour assurer les engagements envers les actuels et futurs retraités. Les mesures qui ont été prises pour pérenniser notre régime complémentaire (RC) ont fait passer les cotisations y afférant de 8 % en 2000 à 10,80 % aujourd'hui.

Nous souhaitons que les réserves financières de notre caisse qui dépassent très largement le nécessaire en vue de l'absorption du déséquilibre provisoire de la balance démographique permettent d'améliorer notre régime complémentaire. Ceci permettrait que l'exercice libéral ne soit pas désavantagé par rapport à l'exercice salarié.

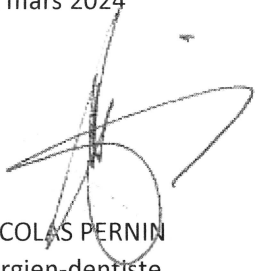
La maternité ne devrait pas être une épreuve financière. Nous demanderons donc l'exonération d'un semestre de cotisations pour les femmes à la naissance d'un enfant avec acquisition des points de retraite.

Un des trois piliers de notre retraite : le régime PCV est financé en grande partie par la caisse d'assurance-maladie : 2/3 sur la partie forfaitaire et seulement 50 % sur la partie proportionnelle. Si cette participation est du domaine conventionnel et ne peut donc être modifiée dans l'immédiat, nous demanderons que la caisse fasse des propositions afin de rétablir l'équité avec les autres professions de santé.

Suite à la réforme concernant la prévoyance des travailleurs indépendants, nous percevons des indemnités journalières entre le 4ème et le 90ème jour d'arrêt de travail. Cela vient en complément de notre régime qui démarre au 91ème jour. Nous savons tous que les indemnités actuelles sont insuffisantes par rapport aux besoins en cas de coup dur. Nous agirons afin que cela s'améliore.

Nous remercions par avance les consœurs et confrères qui par leurs votes nous apporteront leur soutien.

Le 12 mars 2024


Dr NICOLAS PERNIN
Chirurgien-dentiste

SELARL Dr PERNIN Nicolas
10 Bis Rue Hippolyte Rech
34090 MONTPELLIER
914 684 006 R.C.S. Montpellier


Dr MICHEL LERNO
Chirurgien-dentist

Dr LERNO Michel
Chirurgien Dentiste
Centre médical de LA TREILLE
24 Rue Albert SCHWEITZER
16100 CHATEAUBERNARD
Tél. : 05 45 36 24 64